

Sami

Autor(en): **Muller-Darier, Hugues**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 31

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pauvres vieux ne sentent rien ou à peu près rien. Un de ces garçons me racontait qu'il avait tellement massacré le premier invalide qu'il avait rasé, que le malheureux lui dit : « On a des chances de revenir indemne d'un champ de bataille, mais, avec toi, on est toujours sûr de laisser un morceau de sa peau. »

Il est vraiment pénible de penser que ces vieux soldats, ces vieux débris de gloire, après avoir perdu quelque membre au service du pays, servent encore d'instruments d'opération aux apprentis coiffeurs.

S'il existait des invalides à la tête de bois, je comprendrais qu'on pût les mettre entre les mains de ces jeunes gens. Malheureusement, l'invalide à la tête de bois n'existe que dans la chanson populaire.

J'ai moi-même interrogé à ce sujet le maître perruquier des Invalides, auquel les besoins du service imposent l'obligation d'avoir recours à de tels auxiliaires. Les règlements l'y autorisent, du reste. Chargé de couper les cheveux à 250 invalides tous les quinze jours et de les raser deux fois par semaine, il est évident que, seul, il ne pourrait jamais en venir à bout.

Les appointements alloués pour cette besogne ne sont pas en outre très élevés : huit sous par mois et par homme ! Voilà un abonnement bon marché.

Dans ces conditions, le maître perruquier est bien obligé de prendre des jeunes gens qui l'aident dans sa besogne et qui augmentent ses ressources par le prix de l'apprentissage qu'ils lui payent. »

Histoire d'on zon-na-na.

La timballa, lo tambou dè bassa, lo zon-na-na, l'est tot on. C'est lo râi dâi instrumeints po bin marquâ lo pas ; et dâo teimps dè noutrè brâvès vilhiès musiquès militèrès, on avâi bin meillâo teimps à martsî qu'ora, qu'on est d'obedzi, pè pou qu'on ouïe on bocon du, âo qu'on sâi dâo quatriémo ploton de la derrâire compagni, de teindrè lo cou et de sè teni la man derrâi l'orolhie po ourè lè *tu, tu*, dâi trompètès, et onco qu'on n'est pas fotu dè rein ourè quand l'est qu'on bataillon sè corbè à n'on cârro dè tserrâire, tandi qu'avoué lo zon-na-na, cein portâvè à duè pipâ dè tabâ.

Dè tot teimps lè Vaudois ont z'u dâo goût po cè gros uti, et mè rassovigno quand y'été petit bouébo et que y'avâi 'na danse per tsi no, faillâi coute qui coute la timballa po accompagni lè musicârès qu'é-tiont trâi : on trompètârè, onna ioula et on épouf-fârè ; et ion dâi valets dè la jeunesse on pou mâlin, sè peindâi la timballa âo cou et rolhivè dessu dè la man drâite, tandi que tegnâi de la gautse on blisset dè petites brantsès que l'avâi trait à 'na remesse dè biola et que l'appoyivè contrè l'autra pé po que cein fassè on bocon *bzzz*, po reimpliaci lè pliaquès.

Ora, po ein reveni à me n'histoire, vaitsé :

L'abbâyi que sè dévessâi fèrè eintrè lè fénésons et lè messons, volliâvè bailli adrâi balla, kâ diabe lo mein dè dix musicârès lâi dévessont ètrè po la pararda. Clliâo musicârès, qu'é-tiont quasû ti dâo veladzo, formâvont 'na sociétâ qu'on lâi desâi

l'Union trompètale, et ma fâi lè fasâi rudo bio ourè. Se l'aviont z'u lo zon-na-na, l'ariont déboquâ ti lè coup la sociétâ dè *l'Echo dâo Bombardon*, dè Bon-tavant.

Du grandteimps l'aviont einviâ d'avâi on tambou dè bassa ; mâ cein cotâvè gros et n'avâi pas mèche ; et portant lâi avâi dein lo veladzo on lulu, tapa-seillon dè se n'état, qu'avâi z'âo z'u étâ timballier dè la musiqua militère dè la Combâ et qu'étâi on tot fin po papâ dè la maillotse. Mâ n'étâi pas on tapa-seillon que va roudâ lè veladzo po remettèrè dâi sacillio âi baignolets et po repettassi lè vilhiès terrinès ; l'étâi coumeint quoui derâi on tapa-sellion monsu, que fasâi lo nôovo et que tegnâi bouetequa.

Tot parâi l'abbâyi approtsivè et tsacon sè desâi que faillâi lo zon-na-na po la pararda, dè manière que lo comitè dè l'abbâyi décidâ d'atsetâ onna timballa, po eimbelli la fêta ; et quand l'affèrè eut étâ votâ, lo président et lo vice-président qu'étâi ein mémo teimps chef et clérinette dè la trompètala, s'ein alliront trovâ lo tapa-sellion po lâi dévezâ dè l'affèrè, kâ on atsitè pas on têt instrumeint coumeint on paquiet dè tabâ, et po pas sè laissi einguieusâ, faut cognâitrè la partiâ, kâ s'on allavè atsetâ on zon-na-na que vo fotè dâi bémô âo mâiteint de 'na mazurka âo que séyè d'on bécarre pe bas què l'ordonnance, atant rein, kâ cein porrâi fèrè fèrè dâi faussets âo bombardon ; et l'est porquie faillâi cein fèrè atsetâ pè lo tapa-sellion, qu'étâi on vretablo zon-naniste, vu que l'avâi mémameint tenu on solo tot solet à n'on dinâ d'officiers, on iadzo que lè z'autro aviont perdu la nota. La timballa dè la musiqua dâi Combi avâi cotâ 145 francs ; et po avâi oquie de plie cossu, lo comitè dè l'abbâyi dé-cida dè mettèrè 150 francs et dè payi la dzornâ, lo voïadzo et lè frais âo tapa-sellion, que dévessâi parti lo surleindéman po fèrè ell'implietta à Dzenéva, pliace dâo Molâ, iò dévessâi lâi avâi 'na bouetequa dè brique-à-braque.

(*La suite deçando que vint.*)

Tous nos lecteurs se souviennent d'une nouvelle intitulée : *Bijou d'or*, que nous avons publiée dans le courant de mars et qui a été accueillie avec grand intérêt. L'auteur, M. Muller-Darier, de Genève, a bien voulu nous favoriser d'une autre production qui n'aura pas moins de succès. *Sami*, qui est une histoire essentiellement vaudoise, dont le héros existe encore et vit dans le pays, est, pour ainsi dire, une suite de *Bijou d'or* ; le récit est fait devant le feu du même chalet du Jura.

SAMI

...Le père raviva le feu en y jetant des branches de sapin et de genièvre. La gourde de rhum repassa à la ronde. Le bûcheron Sami, un géant roux, à la puissante ossature, l'air placide, s'essuya la bouche du revers de sa manche, toussa et d'une belle voix joyeuse, au timbre chaud, nous fit le récit suivant :

« En 1870 j'étais à Paris, garçon à tout faire chez un farinier allemand, à la rue du Paon-blanc. Trente-cinq francs par mois, nourri, couché et blanchi... contre les sacs. Le patron, un pingre, vous faisait bûcher dur. Je passais mes dimanches à mettre de l'ordre dans le magasin, puis avec ça la patronne vous faisait une étour-

dissante cuisine à la farine comme on ne sait en perfectionner que dans les Allemagnes, patrie des *Pfannenkoucken* et des *Poumpernikel*. Jamais de viande ! Elle employait les soldes de farine avariée pour vous ficoter une pâtée qui vous faisait filer sans demander votre reste. Ma foi, quand j'en avais assez, je portais mon plat à Dollar. Dollar, c'était un beau percheron, mon compagnon de collier ; il ne me jurait pas après comme mes patrons et je m'étais pris d'affection pour lui.

» Le patron, qui faisait de jolis bénéfices, avait trouvé le truc de m'attacher à sa boîte en me faisant entrevoir sa retraite prochaine et une reprise éventuelle du commerce à mon compte. Faut bien dire qu'il n'y en avait pas deux comme moi sur la place : regardez ces biceps ! Je levais des sacs de cent kilos comme de la plume.

» Je voyais déjà reluire en grosses lettres d'or sur l'enseigne : *Sami, sons et farines*, lorsque le roi de Prusse vint démolir tout l'édifice. Dame ! après Reichshofen, cela chauffa à Paris. Le patron, qui avait eu jusque-là une morgue des cinq-cents diables, n'étalait plus sa lourde chaîne d'or sur sa grosse bedaine. Tous les soirs il rentrait un peu plus blême ; c'est vrai qu'il choisissait mal son moment pour aller encaisser la « bedide factoure, » on le faisait décaniller en lui criant : « Prussien ! » puis les gens du quartier de l'Hôtel-de-Ville, qui ne l'aimaient pas, lui lâchaient tous les gamins et tous les chiens après les chausées.

» Un matin, en allant ouvrir la boutique, je vis, écrit à la craie sur la devanture : *Espion prussien à fusiller*. Tiens, que je me dis, faut que je lui montre ça ; je décroche le volet et monte à l'appartement. Il était encore au lit avec la patronne. Ah ! mais là, il ne jurait plus, je vous en fiche mon billet ; il ne fit qu'un saut au milieu de la chambre en écarquillant les yeux. « Sami, je suis capout ! me dit-il. Vas vite refermer la boutique, tu remonteras ensuite. » Et comme je descendais : « Lave-le à grande eau avant de le replacer. »

» Dix minutes après, nous tenions tous trois un conseil de guerre, c'était de saison. Il fut décidé qu'on vendrait à un boulanger tout le magasin en bloc, à grand rabais, mais au comptant. Les patrons fileraient pour Lausanne, chez un cousin, avant que les trains fussent tout à fait interrompus. Moi, je partirais avec Dollar et le char-à-bancs à petites journées pour la Suisse. Toujours deux mille francs de sauvés, n'est-ce pas ?

» Le patron me fit l'itinéraire par Fontainebleau, Tonnerre, Dijon et Poligny.

» Dollar trotte bien, tu abattras ton petit ruban de soixante kilomètres par jour, me dis-je ; puis la joie de revoir ma patrie, d'embrasser mon frère, meunier à Pampigny, me fit accepter avec reconnaissance les trente francs qu'il m'accorda en viatique.

» Le matin même, le patron écoula son stock ; ça lui crevait bien un peu le cœur, mais nécessité fait loi, il n'y avait pas à tortiller. Du reste, il était temps !

» Je venais de charger trois sacs d'avoine pour la route et d'atteler Dollar dans la cour, pendant que la patronne fermait tout à clef dans la maison, quand j'entendis des pas précipités ; c'était le patron, tout halestant, effaré, aussi rouge qu'un homard cuit ; il me passa comme une flèche devant le nez. Cinq minutes après, il redescendit avec la patronne ; ils portaient leur saint-frusquin et ils en avaient leur charge ! « Tiens, Sami, je mets cette valise sous le banc du char, tu en auras soin. » — « Oh ! soyez tranquille, patron. Bon voyage ! »

» Ils filèrent. J'avais à peine refermé la porte cochère que je compris pourquoi ils jouaient si lestement des jambes. Des gens couraient dans la rue et des gamins criaient : « Arrêtez ! arrêtez ! Le Prussien qui file, là-bas ! » J'appliquai un coup de fouet à Dollar, il fit voler les étin-

celles du pavé et nous voilà loin. Mon équipage fut bien le dernier qui sortit de Paris.

» Je couchai ce premier jour à Fontainebleau. La ville était tout en mouvement et j'eus beaucoup de peine à nous caser. Après avoir couvert le char d'une bâche, je le roulai sous un avant-toit et fus me réduire.

» Dès le paitre jacquet, après avoir bien avoiné le cheval, nous reprîmes notre route. Il faisait beau temps, le percheron avait de l'entrain et, avec une bonne bouffarde au porte-pipe, je n'aurais pas changé ma position avec celle de l'empereur, allez ! Villeneuve-le-roi fut le terme de la seconde journée. Je passai la forêt d'Othe pour arriver à Tonnerre le troisième jour. Montbard, Dijon, Poligny, autant de nuitées.

» Dollar commençait à être plus mou ; dame ! il en voyait du pays ! De mon côté, j'étais tout meurtri par les cahots de la route.

A suivre.

Boutades.

A propos des chaleurs suffocantes de ces dernières semaines, un voyageur racontait que, dans un séjour qu'il fit en Afrique, lui et ses compagnons avaient constaté 45 degrés à l'ombre.

— C'est effrayant ! Et comment faisiez-vous ? demanda l'un des auditeurs.

— Nous nous tenions au soleil.

Une nourrice donne un bain au bébé qui lui est confié. Une des parentes de l'enfant arrive et lui dit : Il serait prudent, lorsque vous lui donnez un bain, de prendre un thermomètre pour vous assurer de la température de l'eau, pour savoir si elle est trop froide ou trop chaude.

— Pas besoin de tout ça, madame ; si le petit vient rouge, l'eau est trop chaude ; s'il vient bleu, elle est trop froide, voilà tout.

La bonne du docteur X... entre dans le cabinet de son patron :

— Monsieur, lui dit-elle, il y a là deux muets qui viennent pour une consultation.

— Des muets ? Sont-ils vraiment muets ?

— Ils le disent, du moins.

On lit dans un journal du Valais : « Un anonyme vient d'adresser 10,000 francs à l'hospice de *** pour la création d'une nouvelle salle. Généreux anonyme, ton nom passera à la postérité ! »

Une bonne femme nous parlait un jour de ses affaires et de la peine qu'elle avait à nouer les deux bouts : « Et pourtant, ajoutait-elle, je ne demande que le triple nécessaire (strict nécessaire). »

Une mère se plaignant à sa voisine des petits tours que lui joue son gamin, elle lui disait : « Chaque fois que je l'envoie chercher quelque chose au magasin, il l'a mangé quand il le rapporte à la maison. »

Un plaideur vient de perdre un procès.

Pour comble de malheur, son avocat lui réclame ses honoraires, une somme assez rondelette.

— Certes, vous aviez raison, au fond, dit, en ma-